Remarques sur l'élaboration d'un lexique du vocabulaire scientifique en ancien français

CLAUDE THOMASSET Université Paris-Sorbonne

Dans le cadre d'une réflexion sur les dictionnaires de la langue française, nous voudrions formuler quelques remarques, fruit de notre expérience acquise lors de la constitution et de la rédaction du *Lexique de la langue scientifique* (Jacquart/Thomasset 1997). C'est donc sur les conditions de réalisation d'un dictionnaire de la langue scientifique médiévale que nous voudrions réfléchir en portant un regard critique sur notre première réalisation. Nous effectuerons notre constat en rappelant les choix initiaux et les difficultés rencontrées, puis nous évoquerons la place tenue par le latin dans les textes scientifiques en ancien français; nous parlerons ensuite de certains points sensibles dans quelques champs du lexique et nous évoquerons la polysémie déjà en place dans le lexique scientifique médiéval.

Comment peut être établi un lexique scientifique?

Un premier ensemble de textes, tous antérieurs à 1320 – date retenue, puisque nous étions dans le cadre défini pour les relevés du Moyen Français – nous a fourni un considérable ensemble de termes. Ainsi ont été dépouillés pour la médecine des ouvrages comme Les Amphorismes d'Ypocras et leur commentaire par Martin de Saint Gilles, La Pratique de maistre Bernard de Gordon qui s'appelle Fleur de Lys en medecine, La cirurgie de maistre Guillaume de Salicet traduite par Nicole Prevost, Le guidon de Guy de Chauliac, traduit en français par Nicolas Panis. Pour la géométrie et les mathématiques, c'est Nicolas Chuquet La Geometrie et le Triparty en la science des nombres qui ont fourni la base des mots enregistrés. Beaucoup de textes ont été nécessaires pour cerner les savoirs relatifs à l'astronomie, l'astrologie, la divination, la magie. On retiendra: Le Recueil des plus célèbres astrologues de Simon de Phares, le Livre de divinacions, le Livre du ciel et du monde, le Traité

de l'espere de Nicole Oresme, le Traité des elections universelles des douze maisons de Pèlerin de Prusse, l'Introductoire as jugemens des estoiles, le Songe du Vergier, le commentaire des Echecs amoureux d'Evrart de Conty, Li compilacions de le science des estoiles, le Traité des usages de l'astrolabe de Jean Fusoris. Pour faire exister les phénomènes atmosphériques, au prix d'un anachronisme évident, nous avons retenu le terme de météorologie et opéré le dépouillement du Livre des propriétés des choses et des Problèmes d'Evrart de Conty.

Comme on le voit, le corpus retenu s'efforce de faire place à tous les "domaines", au sens de secteur scientifique déterminé, dans un découpage qui serait à peu de chose près la division des sciences au XIX^e siècle, à savoir mathématiques, médecine, astronomie, astrologie, météorologie. Pour l'extension prochaine de ce travail, nous avons réfléchi à l'ouverture d'un secteur agriculture, ce qui nous conduit à parler d'une science qui n'existe pas, bien évidemment, à savoir la géologie (Chambon/Ducos/Thomasset dir. à paraître).

La seconde remarque que nous voudrions formuler à partir de ce corpus porte sur la nature des textes à exploiter. Les connaissances scientifiques apparaissent pratiquement toujours dans un texte écrit en latin, plus ou moins proche de l'original, le plus souvent arabe. Au fil des traductions, des emprunts, les utilisateurs s'éloignent de la source première, faisant apparaître un mot nouveau – ou plusieurs – en utilisant les ressources de la langue pour calquer ou créer un nouveau mot. Le mot nouveau en langue vulgaire fait son apparition dans les traductions; il semble mieux fixé dans la langue, lorsqu'il apparaît dans les encyclopédies en français du XIII^e siècle, qui sont les moyens de transmission des connaissances souhaitées par un public cultivé.

Dans quelle langue sont écrits les textes?

Il s'agit pour nous de préciser la place occupée par le latin dans les textes écrits en langue française. On a coutume de dire que les intellectuels du Moyen Age sont bilingues; il convient d'examiner dans les mots et dans les textes comment cela se traduit. Une encyclopédie comme l'*Image du monde*, qui traite pourtant de questions très savantes, comme de la structure du cosmos ou la distance de la terre à la lune, ne contient aucun terme latin et utilise un vocabulaire scientifique qui excède à peine la langue commune. En revanche, une encyclopédie de la fin du XIII^e siècle, le *Placides et Timéo*, contient quelques formulations en latin, utilise la forme latine du mot pour jouer sur l'étymologie. Prenons par exemple un jeu sur le mot "matrice" ("marris" en ancien français):

Et ce boel a quoy tient celle vulve si est tout ensamble apelés marris, de "matrix" en latin, et chus "matrix" si est dit de "mater", qui est a dire mere [...] (Thomasset éd. 1980: 25, § 61).

Le jeu sur l'étymologie, issu de la tradition isidorienne, qui ne peut être conservé que dans la langue d'origine, fonctionne comme une preuve de l'affirmation, ce qui entraîne le maintien de la présence du latin – voire du grec – dans les textes:

pour ce que homme est si digne beste, si haute creature, si noble et si poissans, pour ce dirent les philosophes que homs estoit apelés "microcosmus", de "micros" en grec, qui vaut a dire "minor" en latin et de "cosmos" en grec, qui vaut a dire "mundus" en latin; et donques c'est a dire "microcosmus", le menre monde [...] (*ibid.*: 112, § 253).

Dans l'œuvre citée, on pourrait trouver une dizaine d'exemples de ce type.

Une adjonction tardive à ce texte porte le nom de Traité d'Albert de Trapesonde dans le manuscrit du XV^e siècle. Le latin y est largement représenté tout d'abord par les indications ordonnant le texte: Item sciendum et cetera, Item secundum et cetera, Dicunt et cetera, De ista materia et cetera; ensuite dans des formes organisées – ici versifiées – véhiculant des savoirs scientifiques de base, à savoir les quatre complexions de l'homme¹, les quatre parties du jour en relation avec les humeurs, une partie de la formation de l'embryon. Il existe également des jeux sur l'anatomie des parties génitales. Ce traité est un bon exemple de la résistance du latin face à la montée en puissance du français. On y trouve les traces du maintien du genre d'origine, c'est-à-dire la littérature des dialogues, des quaestiones, souvent héritées de l'École de Salerne, qui apportent la preuve de l'existence d'une médecine sous forme de formules, de distiques, d'une médecine utilisant largement les moyens mnémotechniques. Dans le texte français tout cela apparaît fréquemment sous forme de blocs erratiques maintenant le lien entre le discours premier en latin et sa réutilisation.

Pour créer son vocabulaire scientifique la langue française latinise avec une extraordinaire facilité. On peut facilement dégager les règles phonétiques qui permettent l'insertion des mots dans le vocabulaire fran-

¹ À titre d'exemple, les qualités du sanguin, emprunté au *Placides et Timéo*, 251-252: Largus, amans, hylaris, ridens, rubeique coloris / Cantans, carnosus, satis audax atque benignus. C'est a dire que le sanguin est large amoureux, joyeulz, riant, de rouge couleur, chantant, plain de char, assez hardy, begnin et gracieux.

çais. Ces règles mériteraient d'ailleurs une étude systématique. Le seul vrai et difficile problème est celui de la création des mots abstraits par suffixation: deux formes de même sens peuvent coexister dans la langue. Cela est bien connu et une exploitation de relevés permettrait de voir comment se distribuent les suffixes dans la formation des mots abstraits.

Si l'on jette un coup d'œil sur les textes médicaux en langue française, on s'aperçoit que la traduction d'Henri de Mondeville (1316) est une complète réussite, la tâche était pour les traducteurs d'autant plus difficile qu'il s'agissait de mettre en place les termes de l'anatomie: la francisation de termes empruntés au latin, à l'arabe, au grec est parfaite. On rencontre néanmoins quelques formulations en latin: *didimus* (508), *crus* ou *tybia* (519). Le dernier exemple fait comprendre qu'il existe des points de résistance à la francisation tellement forts qu'ils ont permis de constituer, non pas dans la langue médicale spécialisée, mais dans le français courant un petit ensemble de mots latins, comme *tibia*, *sternum* ou *calcaneum*.

Si nous examinons maintenant la traduction de Guy de Chauliac, qui, dans ses différentes réalisations, apparaît à la fin du XIV^e siècle, alors que l'ouvrage en latin a été composé en 1363², on s'aperçoit que les différents manuscrits transmettant la *Chirurgia Magna* sont en règle générale largement porteurs de mots latins. Dans celui qui est édité par S. Bazin-Tacchella, on trouve des phrases du type:

Les yeux sont instrumens de la veue et sont assis dedenz orbita, qui est une partye de l'os coronal et des os des temples.

Curieusement un mot comme *orbita* n'est pas francisé en orbite; *faringa* (pharynx) dans ce texte ne l'est pas non plus. On trouve aussi *tracea arteria* (§ 193), qu'un autre manuscrit francise parfaitement en *artere trachee. Massa sanguinaria* n'est pas traduit, ce qui était pourtant facile; "mediastin" est possible à côté de *mediastinum*; *hernia ou "herni"* apparaissent au gré des traductions. On trouve, fait assez exceptionnel pour être noté, la forme française "vilz" ou "ville" pour traduire le mot latin *villis* (pour désigner dans la physiologie médiévale des villosités censées exister à l'intérieur d'organes comme l'estomac, l'intestin, la matrice).

Comme on le voit une certaine liberté de choix existe pour le traducteur. En revanche, le latin revient en force, lorsqu'il s'agit de réseaux

² Nos remarques sur la traduction de Chauliac sont fondées sur *La traduction* française du XV^e siècle de la Chirurgia Magna de Guy de Chauliac, Chapitre singulier, traités 1 à 3 (Bazin-Tacchella 2004).

fortement structurés. Par exemple, lorsqu'on évoque les synonymes d'un terme:

Homoplata, spatula et humerus pour le present sont une meismes chose et sont prinses pour l'espaule.

Le détail d'une description anatomique constitue un micro-système qui favorise l'apparition de termes savants en latin: "Le bout de la verge est appelé *balanum*, le pertruis est appelé *mitra* et le chapel *prepucium*" (§ 257). On pourrait ajouter à cet exemple la dénomination des parties de l'intestin. Pour certains de ces termes, la francisation dans le langage médical n'interviendra que beaucoup plus tard, parfois même pas du tout. Une série analogique longue dans la description anatomique; on trouve pour les veines: *cephalica*, *basilica*, *salvatella*, *mediana seu corporalis*, *sciatica*, *popletica*, *renales*... Dans une série de ce type la francisation intervient selon le bon vouloir des traducteurs, mais à cause de la spécificité des termes souvent le latin l'emporte.

Recettes...

Nous voudrions conclure en évoquant le problème des recettes de médicaments incluses dans le texte médical: elles sont toujours en latin: noms des produits ou des plantes de la pharmacopée, dosage dans la composition...

Tout se passe comme si la recette constituait une formule imperméable à la francisation de son vocabulaire, soit par la force même de sa structure, soit par une volonté de précision dans les termes (un nom de plante par exemple soumis aux aléas de la traduction), soit même par une volonté de réduire la vulgarisation de connaissances maîtrisées par les apothicaires... À titre d'exemple mentionnons une recette incorporée dans le texte de Bernard de Gordon:

Et puis faisons ceste medicine qui a la vertu de tous les choses devant dictes: R. quatuor: se. fri.mund. se papaveris al. se. bombacis: se. portu.se. citoniorum, mirtillorum, dragagantum. gommi ara. pinearum mund. iubebarum fisticorum, candi, penidiarm siquir. mund. hordei, musilag. psili amigd. dulc. ana. Z.³I. bol arm.san.drac. spodi rosarum, myrrhe. An.EZii. conficiantur cum hydromel. Et fiant trocisci.

Et quant tu en voudras user tu en destremperas .I. en lait et luy getteras par la siringue⁴.

³ Z pour le signe manuscrit signifiant "once".

⁴ Le texte cité: La Pratique de maistre Bernard de Gordon qui s'appelle Fleur de lys en medecine, 1445: VI, 10. Nous donnons la traduction du même texte en

Il est évident que *en* et .*I*. renvoient à *trochisque* (médicament solide, tablette de forme conique). Entre le texte latin et le texte français, il n'y a pas de rupture syntaxique; ainsi la preuve est faite que les recettes, même en latin, sont un texte vivant dans le discours scientifique. On peut s'interroger sur les raisons qui conduisent à ce maintien du latin. Les recettes s'insèrent dans une tradition médicale qu'il ne convient pas de modifier et les hasards de la traduction pourraient entraîner la déformation d'éléments essentiels, nature et proportion des ingrédients, modifications qui pourraient mettre en péril la santé des malades. Le souci des apothicaires de conserver une exclusivité sur les préparations existe sans doute.⁵

Nous avions décidé en entreprenant le dictionnaire qu'un mot ne pouvait être enregistré dans le dictionnaire que s'il figurait dans une phrase française. Ainsi les termes qui apparaissent dans les recettes ne peuvent être retenus. La constitution de la pharmacopée nécessite donc une plus large enquête. La démonstration n'est maintenant plus à faire.

Lacunes, essais dans la langue scientifique

Cécité...

Dans le domaine de l'anatomie, où les choses sont observables, on note de surprenantes lacunes. Ainsi, alors que l'organe et son importance sont déterminés, on ne trouve aucun terme pour désigner le clitoris. La tradition médicale latine donnait le choix entre plusieurs possibilités. Constantin l'Africain proposait le calque de l'arabe *badadera*. Gérard de Crémone, dans la seconde moitié du XII^e siècle, traducteur d'Avicenne et de Razès, utilisait deux mots tantôt *tentigo*, tantôt *batharum*. La localisation de l'organe était pourtant bien établie, mais les hésitations sur la dénomination ont perduré. Ainsi, Simon de Gênes:

espagnol moderne: "Hagamos esta medicina que tiene la fuerza de todas las que hemos dicho: receta: cuatro simientes frias mondadas, simiente de adormideras blancas, de malvas, de borrajas, de verdolagas, de membrillos, de arrayn, tragacanto, goma arábica, piñones mondados, cubebas, alfóncigos, alfeñique, regaliz pelado, cebada mondada, mucilago de zaragatona y almendras dulces, de cada uno una onza; bol arménico, sangre de drago, espodio, rosas y mirra, de cada uno dos dracmas; confecciónese todo con hidromiel y háganse trociscos" (Gordonio 1993: 1364). La traduction en castillan moderne est établie d'après l'édition, par les auteurs, d'une traduction castillane du texte de Bernard de Gordon, texte écrit, rappelons-le, entre 1303 et 1305.

⁵ Pour l'utilisation du français dans la langue et l'enseignement de la médecine: Jacquart, 1998.

Batharum en arabe est une éminence charnue dans la vulve de certaines femmes qui parfois est tellement grande qu'elle est comparable a la verge. Moschion la nommait *landica*⁶.

L'organe n'est d'abord dans l'histoire médicale qu'en vertu de son hypertrophie. Même si l'histoire des textes permet de définir son existence et sa fonction, la langue vernaculaire – le français – refuse de créer le terme qui le ferait définitivement exister comme composante de l'anatomie féminine. On ne s'étendra pas sur une représentation des sexes, qui réclame une claire séparation de l'homme et de la femme et un refus de l'indépendance du plaisir féminin, mais on constatera que le lexique ne donne pas une représentation complète des connaissances. Le lexique ne donne parfois qu'une forme filtrée par la société, censurée au besoin de la réalité. En ce cas précis, le refus d'adopter un mot français en est la preuve manifeste.

Hypertrophie d'un champ lexical...

En revanche, le lexique médiéval témoigne parfois d'un intérêt soutenu pour une question médicale. Ainsi en va-t-il pour les difficultés de l'élocution. Toute la famille dérivée de *balbus* "bègue" est représentée: *bauberie*, *baubier* (verbe), *bauboiement*. Le Moyen Age connaît aussi *begue* et *beguer*⁷. Mais l'analyse est beaucoup plus complexe:

Aulcunneffoiz elle [la parolle] est corrompue, sicomme es begues et es traules et es sincopans et c'est en diverse maniere, car traules et begues ce sont ceulx qui corrompent les lettres et mettent une pour aultre et ne peuvent nommer la lettre.

Si nous résumons Bernard de Gordon (1495, III, chap. 20), les défauts de la parole s'ordonnent ainsi: les *sincopans* "doublent la sillabe premiere et disent 'dodominus' pour dominus, 'Aaristoteles' pour Aristoteles; les *trauli* (francisé en "traules") sont ceux qui remplacent une lettre par une autre ou "encore mettent L pour R et disent Maltin pour Martin". Il existe aussi d'autres défauts de la parole et d'autres termes: "les uns corrompent R en mectant H et dient Hobert pour Robert, C pour S" et sont appelés *phises* et *philes*. En français moderne, rien n'a survécu de cette terminologie très élaborée. L'historien des sciences et le linguiste sont en droit de s'interroger sur les causes de cet abandon. Et c'est là un beau sujet de réflexion.

⁷ Voir les entrées dans Jacquart/Thomasset 1985.

⁶ Nous empruntons cela à Jacquart/Thomasset 1985: 63-65.

Surcharge sémantique...

La difficulté pour un traducteur de la langue française scientifique médiévale concerne l'adjectif *tenve* et le substantif *tenveté*. Ces deux termes permettent l'approche de la qualité des éléments dans une pensée et une science qui ne connaît pas le poids spécifique et bien évidemment la structure de la matière. Une encyclopédie médiévale comme le *Placides et Timéo* consacre de longues pages à expliquer la "consistance" des éléments. À titre d'exemple voici une citation du texte:

Et pour ce que, en faisant son cours, elle (l'eau) atrait avec lui combien que ce soit, de l'air, qui est ainsi comme je vous di plus tenves et plus legiers que n'est le terre ne l'iaue, si ce ques ce que l'unne pesanteur fait voie a l'autre legieresche et l'unne espessesche a l'autre tenvesche, il samble qu'il y ait clarté, mais non a, car tenveté n'est mie clarté ne legiereté ossi.

La physique médiévale de la matière n'est pas d'une clarté absolue et le concept exprimé par l'adjectif tenve et le substantif tenveté / tenveur (tenvesche existe aussi et c'est là un bon exemple de l'hésitation entre les suffixes) est bien difficiles à cerner. Dans le dictionnaire, des sens très complexes, ont été retenus: l'adjectif et le substantif traduisent la maigreur, la faiblesse de constitution d'un individu. On parle aussi d'un régime alimentaire tenve. Nous avons consacré un colloque à la naissance de la géologie et nous aurons sans doute à parler de podologie. Il semble probable que dans le domaine de la description de cette réalité, le mot joue encore un rôle important pour approcher la définition de la nature des sols.

Franches bévues...

Les érudits médiévaux ne sont pas à l'abri des erreurs de la transmission. L'une des plus célèbres se trouve dans *La Chirurgie de Maître Henri de Mondeville* (1314), médecin exemplaire par la qualité de son information et de son savoir, mais pas à l'abri d'une bévue. Qu'on en juge:

Sous la region des membres generatis est contenue la region du cul qui est composte de peritoneon et du dit anus (Mondeville 1897: §515, 128)⁸.

Le texte nous livre une absolue confusion entre "périnée" et "péritoine". Un certain embarras pour le lexicographe...

⁸ La note de l'éditeur: "Mondeville donne constamment le nom de *peritoneon* au périnée et ne connaît le péritoine que sous le nom arabe de *cifac*". Le mot *périnée* n'apparaît dans la langue française qu'en 1534.

Une langue scientifique en formation...

Réduplication synonymique...

La constitution de la langue scientifique a des conséquences bien connues. La première est la pratique fréquente de la réduplication synonymique. Par exemple coexistent *saignee* et *phlebotomie*. Le terme technique emprunté au grec n'est pas compris par son étymologie, n'est pas susceptible d'être polysémique, n'a pas de connotations. C'est absolument le contraire pour le mot français. Il est bien évident qu'une opération aussi commune avait besoin d'un mot populaire. Parallèlement à la claire désignation du signifiant par le mot français, le mot grec apporte le poids et l'autorité de la tradition médicale antique. Dans cette association chacun des deux termes a une fonction. Les exemples de ce type pourraient être multipliés.

Le polysémantisme

Le polysémantisme est bien présent dans les textes scientifiques de l'ancien français. Les mots se retrouvent dans les différents domaines retenus. À titre d'exemple retenons le mot *anse* qui signifie en anatomie "toute partie en forme d'arc" et en astronomie "anneau de suspension d'un astrolabe bélière". De la même façon, on retrouvera *arc* en astronomie, en arithmétique, en astrologie, en géométrie; *degré* en astronomie et en médecine; *diamètre* en géométrie et en astronomie.

Des mots de la langue courante, parfois pourvu d'un suffixe, le plus souvent complétés par un déterminatif permettent une efficace dénomination. Certaines de ces créations ne seraient pas déplacées dans la langue d'aujourd'hui. On parle ainsi de la *chapette du cœur* pour désigner le péricarde, du *sac de la colere* pour désigner la vésicule biliaire, de la *boiste de la gorge* pour désigner le larynx. On constate que la langue a su créer, en faisant largement appel à l'analogie, les termes qui, par exemple, permettent de nommer une partie du corps humain. À *hanepier* ("boîte permettant de transporter les hanaps"), répond *ole*, *oulle* ("marmite"), ou encore *pot de la tête* pour désigner la boîte crânienne. On voit ainsi que la langue vernaculaire n'est jamais passive et que par ses permanentes créations, elle revendique sa place dans la constitution du vocabulaire scientifique.

De la définition...

Il est évident que l'on ne peut conclure sur le sujet abordé. Nous avons choisi comme dernier point de notre réflexion le problème de la

définition. Les exemples retenus dans le dictionnaire apportent plus ou moins d'information. Mais dans le cadre d'un dictionnaire de ce type, nous nous devons de privilégier la définition proposée par les auteurs médiévaux, soucieux d'étayer leurs propres démonstrations à partir d'une définition acceptable par tous. C'est dans le domaine des maladies que l'identification du référent est la plus incertaine. Le médecin médiéval identifie une maladie en proposant – comme le fait la médecine moderne – une description des symptômes ou une définition par la causalité. À titre d'exemple, voici la définition de la lèpre:

Lepre c'est maladie consimile corrumpant la forme, la figure et la composicion des membres... [définition par description des symptômes] ...et vient de matiere melancolique esparse par tout le corps. Tu dois entendre que matiere melancolique ou elle se espant par tout le corps ou a partie. S'elle va par tout le corps ou elle putrifie ou non: s'elle se putrifie, de la vient fievre melancolique, s'elle ne se putrifie point...ou elle va a la chair, elle engendre lepre [définition par la causalité].

L'explication de la cause de la maladie est bien évidemment différente de l'explication moderne, c'est pourquoi la définition par la cause n'a valeur d'explication que dans le système de la nosologie médiévale et qu'elle est de peu de secours pour l'identification d'une maladie.

Si nous nous tournons du côté du symptôme, nous rencontrons d'autres difficultés, car comme le souligne M. D. Grmek (1983: 12), pour la maladie, le référent demeure imperceptible:

La maladie demeure et même toutes les maladies en particulier sont des concepts qui ne découlent pas comme tels immédiatement de notre expérience. Ce sont des modèles explicatifs de la réalité et non pas des éléments constitutifs de celle-ci.

Le découpage de la réalité nosologique est par conséquent fluctuant au cours des âges. Le rédacteur de la définition en français moderne ne peut donc dans un grand nombre de cas proposer une identification entre le terme médiéval et la maladie connue par le même mot dans la médecine moderne, mais il doit laisser une part d'incertitude. L'excès de précision, apportée par un esprit qui plaque les connaissances scientifiques contemporaines sur la pensée ancienne ne peut que commettre des anachronismes. C'est pourquoi, afin de ménager l'état des connaissances scientifiques médiévales, le rédacteur doit proposer une définition en français moderne qui peut paraître ou imprécise ou décevante, en retrait par rapport à ce que le terme actuel désigne.

Voici donc une longue suite de remarques, dont chacune pourrait appeler une intéressante discussion. Il ne s'agissait pas pour nous de présenter des conclusions définitives, mais de montrer que la constitution d'un dictionnaire du vocabulaire scientifique est une longue et passionnante aventure, qui offre une série impressionnante de questions sur la langue et la pensée scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

- BAZIN-TACCHELLA S. éd. (2004), La traduction française du XV^e siècle de la Chirurgia Magna de Guy de Chauliac, édition critique du manuscrit Paris, BNF, fr. 24249 avec les variantes des autres manuscrits français, Paris-Sorbonne.
- BERNARD DE GORDON (1495), La Pratique de maistre Bernard de Gordon qui s'appelle Fleur de lys en medecine, Lugduni.
- BERNARDO DE GORDONIO (1993), *Lilio de Medicina*, Estudo y edicion de Brian Dutton y M.a Nieves Sanchez, Madrid, Arco/Libros, S.L.
- CHAMBON J.-P./DUCOS J./THOMASSET C. (à paraître), *Aux origines de la géologie. De l'Antiquité à l'âge classique*, colloque international (10-12 mars 2005).
- GRMEK M.-D. (1983), Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale, Paris, Payot.
- JACQUART D. (1998), La médecine médiévale dans le cadre parisien, Paris, Fayard.
- JACQUART D./THOMASSET C. (1985), Sexualité et savoir médical au Moyen Âge, Paris, PUF.
- JACQUART D./THOMASSET C. dir. (1997), Lexique de la langue scientifique (Astrologie, Mathématiques, Médecine...). Matériaux pour le Dictionnaire du Moyen Français (DMF) 4, avec la coll. de S. Bazin-Tacchella, J.-P. Boudet, T. Charmasson, J. Ducos, H. L'Huillier, Paris, Klincksieck.
- MONDEVILLE H. de (1316), La Chirurgie de Maître Henri de Mondeville, 2 vol., Paris, Firmin Didot, 1897.
- THOMASSET C. éd. (1980), *Placides et Timéo ou Li secrés as philoso-phes*, Paris-Genève, Droz.